

COD/42

*Mission Permanente de la France
auprès des Nations Unies
One Dag Hammarskjöld Plaza
245 East 47th Street
New York, N.Y. 10017*

JLF/lb
N° 770

La Mission permanente de la France présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et, se référant à la note de ce dernier LA/COD/42 (c) en date du 13 septembre 2002, a l'honneur de lui notifier que le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de Monsieur Claude Jorda, magistrat français occupant actuellement les fonctions de Président du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, comme juge à la Cour Pénale Internationale lors des élections prévues à New York, du 3 au 7 février 2003, lors de la reprise de la session de la Première Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome du 17 juillet 1998.

La candidature à cette élection de M. Claude Jorda, dont le curriculum vitae est joint en annexe (en français et en anglais), a été présentée "selon la procédure de présentation de candidatures à la Cour Internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci" en application de l'article 36, paragraphe 4 (a) (ii), du Statut de Rome. La lettre en date du 18 novembre 2002 du Président du Groupe national français de la Cour permanente d'Arbitrage présentant la candidature de M. Claude Jorda est également jointe en annexe.

Comme l'indiquent son curriculum vitae ainsi que le document détaillé, également joint en annexe, mentionné à l'article 36, paragraphe 4 (a), du Statut de Rome, M. Claude Jorda remplit les qualités requises au paragraphe 3 de ce même article 36. Haut magistrat français ayant notamment occupé les fonctions de Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Paris (1978-1982), de Directeur des Services Judiciaires au Ministère de la Justice (1982-1985), de Procureur Général près la Cour d'Appel de Bordeaux (1985-1992) puis près la Cour d'Appel de Paris (1992- 1994), M. Claude Jorda est, depuis 1994, juge au Tribunal Pénal International

M. Hans Corell
Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques,
Conseiller juridique,
Bureau S-3427 A
New York, NY

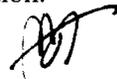
7
25154 - COD 13113
Unit

NOV 27

pour l'ex-Yougoslavie, dont il exerce la Présidence depuis 1999. De par ses fonctions antérieures, tant au plan national qu'international, M. Claude Jorda possède donc pleinement les compétences et l'expérience requises par le Statut de Rome dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale, en qualité de juge et de procureur, mais aussi dans les domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

De nationalité française exclusivement, M. Claude Jorda est candidat dans la liste A prévue à l'article 36, paragraphe 5, du Statut de Rome./.

La Mission permanente de la France saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'assurance de sa plus haute considération.



New York, le 26 novembre 2002

P.J. : 4